

Randol

Distance

↔ 8.5
km

Durée

🕒 2h30

Difficulté

📶 Facile

Dénivelé

📈 +230 m

Balissage

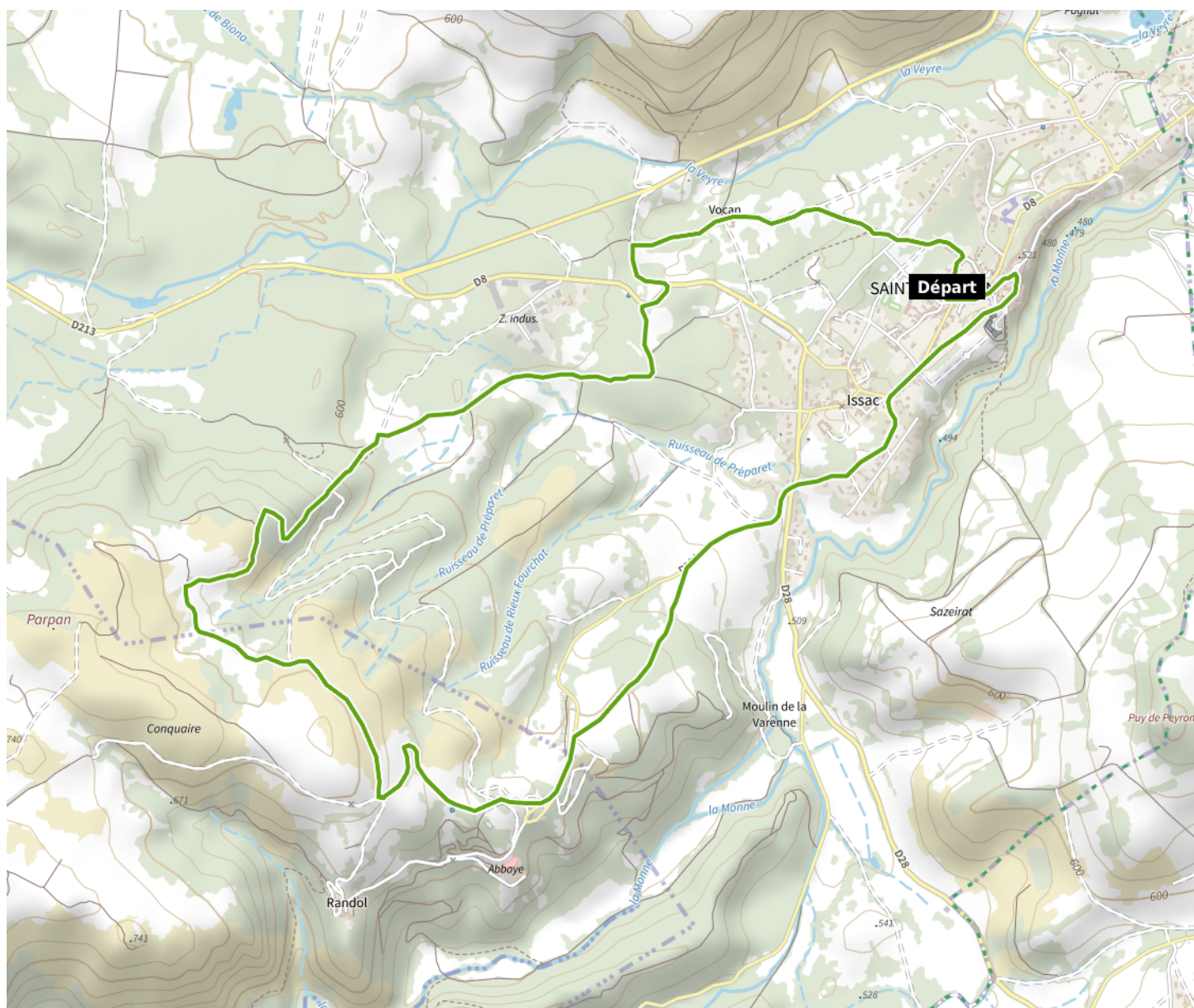
🟡 Jaune

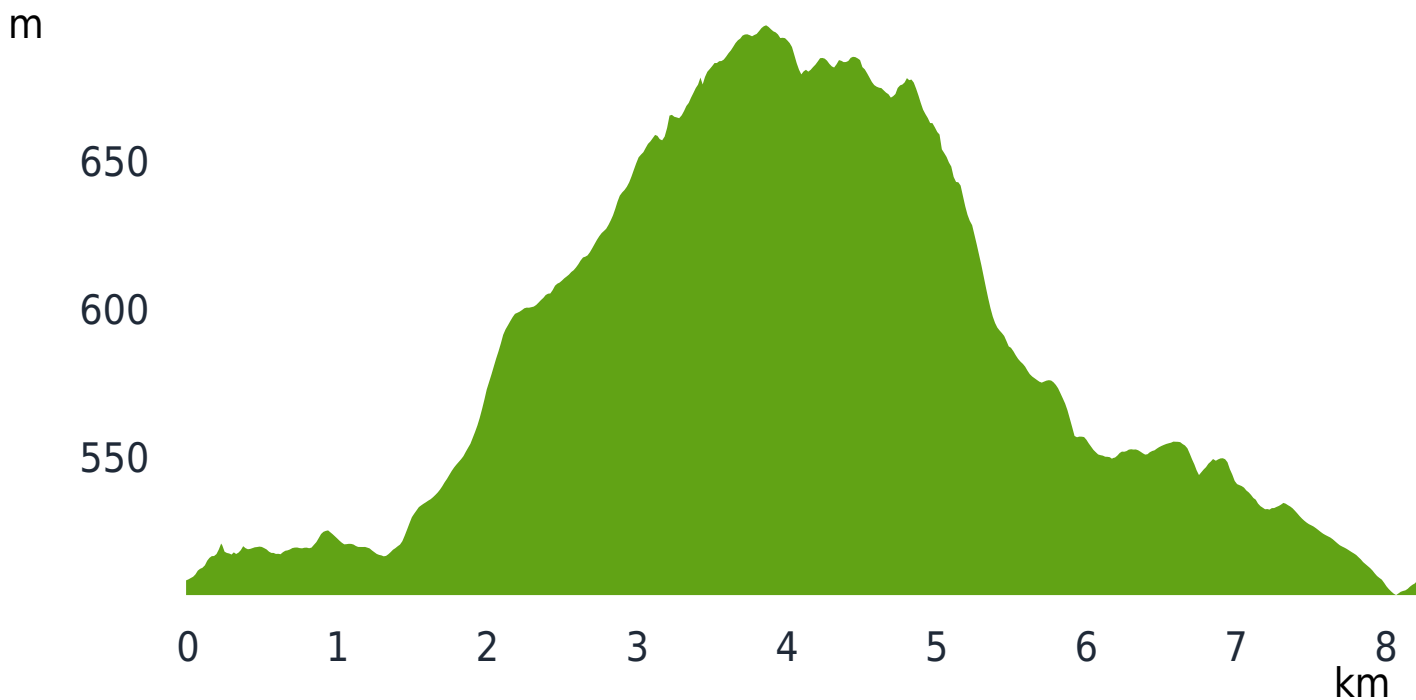


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Saturnin

Adresse de départ

Place du 8 Mai

63450 Saint-Saturnin

Accès au point de départ

Rejoindre St-Saturnin, situé à 21 km au sud de Clermont-Ferrand. Parking et panneau de départ Place du 8 Mai.

Description du parcours

Ce circuit plaira aux amateurs de patrimoine. Saint-Saturnin est un remarquable village - labellisé Petite Cité de Caractère® - construit de pierre blonde, lui donnant une atmosphère méridionale.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, prendre en face la rue des Farges puis celle de la Boucherie en direction de l'église (portes d'anciennes fortifications, logis Renaissance). Place de l'église romane, tourner à droite (autre itinéraire de randonnée jaune en face). Près du château, place de l'Ormeau (fontaine Renaissance et château), partir à droite rue de la Chantelle et rejoindre une route. La suivre à gauche jusqu'à un carrefour. Bifurquer à gauche chemin du Bec jusqu'à une route.

Étape 2 : La traverser et prendre en face la route D28A en direction de N.D de Randol, puis un chemin à gauche jusqu'à une route. La suivre à gauche jusqu'au parking avant l'abbaye. Traverser le parking. À la fourche monter à gauche, à la suivante aller à droite jusqu'à un croisement. Emprunter à droite un chemin carrossable. (vue sur Saint-Sandoux et Saint-Saturnin). Franchir un escabeau et descendre jusqu'à un croisement.

Étape 3 : Prendre le chemin à gauche, franchir un escabeau et traverser une prairie. Poursuivre à droite sur une sente, passer deux portillons. Continuer sur le chemin. Au croisement descendre en face jusqu'à un carrefour.

Étape 4 : Virer à droite et ignorer les chemins adjacents à droite. À la fourche, tourner à gauche, longer la clairière par la gauche jusqu'à une route. L'emprunter à droite sur 100 m. Au niveau d'une croix, traverser la route pour s'engager à gauche sur un chemin carrossable. Continuer jusqu'à un carrefour, partir à droite. Longer à gauche le domaine de Vocan. À la fourche, au niveau d'une croix, prendre à droite jusqu'à une route. La traverser et suivre le sentier en restant sur la gauche. À l'entrée du village, après avoir franchi le pont, emprunter à droite la rue des Granges pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.